

Depuis la rentrée 2005 et en remplacement du car communal, la commune a décidé de favoriser la mise en place d'un détour de la ligne régulière de la SAVAC N° 039027 en direction du Pommeret.

Compte tenu du nombre d'enfants prenant le car scolaire au Pommeret, la desserte du Hameau du Pommeret ne sera pas reconduite pour l'année scolaire 2007-2008. Les familles concernées seront informées de cette décision.

Les enfants désirant se rendre, soit au collège « Les Molières » des Essarts, soit à la gare des Essarts-le Roi destination les lycées de Versailles ou Rambouillet peuvent emprunter la ligne SAVAC St Rémy - Les Essarts, permettant de la pérenniser.

Horaires [ICI](#)

Cartes de transport scolaire

Soucieux de réduire le coût restant à la charge des familles, le Département des Yvelines verse une aide financière aux transporteurs, en Ile de France, pour les cartes :

- Imagine R scolaire (valable sur lignes régulières et réseau ferré SNCF/RATP),
- OPTILE (valable sur les lignes régulières),
- ASR (Abonnement Scolaire Règlementé - valable sur le réseau ferré SNCF/RATP),

La carte Optile permet d'emprunter, chaque jour scolaire, le car de son domicile à son collège. Elle est valable pour un aller et un retour par jour scolaire.

- Renseignements : <http://www.optile.com>

La Carte Imagine "R" est la carte des jeunes de moins de 26 ans collégiens, lycéens, étudiants des filières reconnues par l'Education nationale. Elle permet de se déplacer de façon illimitée en semaine sur tout ou partie du réseau de transports publics d'Ile de France selon le

nombre de zones choisies, et le week-end et les jours fériés et pendant les vacances scolaires sur l'ensemble de ce réseau.

- Renseignements : <http://www.imagine-r.com>